LE CHEF DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE CONSTANTINE :

«La lutte contre la petite criminalité est notre objectif»

Pour le chef de la Sûreté de wilaya de Constantine, le traitement des affaires liées notamment au phénomène de la petite criminalité, comme d'ailleurs le reste des missions dévolues à ce corps, «ne se fait pas arbitrairement, mais répond à des objectifs précis».

S'exprimant, hier, lors du forum du quotidien *l'Index*, M. Mostepha Benaïni, chef de sûreté de wilaya de Constantine s'est dit favorable en matière de traitement des affaires de la petite criminalité, à un plan d'action répondant à des objectifs bien déterminés afin de la cerner de manière efficace. «Il faut savoir que le traitement du phénomène de la petite criminalité, qui peut aller du petit larcin jusqu'au vol par escalade, est un travail de longue haleine. Aussi, le traitement de ces affaires se fait par objectif à travers des opérations de police ciblées (déscentes, ndlr) et non pas de manière arbitraire», a indiqué M. Mostepha Benaïni. En ce sens, dira-t-il, «nos objectifs comme nos priorités sont déterminés par la nature des délits et la zone ciblée en sus des rapports analytiques et référentiels établis par les différents services internes et externes». Estimant que cette «méthode est la plus appropriée» pour une ville comme Constantine, le patron de la police de la wilaya fera savoir que ses services ont procédé du mois de janvier au 15 septembre à 9 876 opérations de police. Des opérations ciblées de petite et moyenne envergure, de nature notamment «préventives», qui se sont soldées par le contrôle de 14 997 personnes à travers 4 470 points ciblés. Parmi les 850 personnes arrêtées, 431 ont été mises sous mandat de dépôt. Il convient de noter dans ce contexte que 27 personnes considérées comme de «grands délinquants» ont été neutralisées. Profitant de cette occasion, le chef de sûreté de wilaya dira que «toutes les opérations de contrôle faites par ses services ont été exécutées dans le respect des règles et qu'aucune infraction n'a été enregistrée». Aussi, il soulignera «que toute infraction à la règlementation régissant ce corps est sévèrement réprimandée». A ce propos, ajoute-t-il, «deux cas de policiers qui avaient commis des erreurs ont été présentés devant la justice ou devant le conseil de discipline».

Abordant la question de la couverture sécuritaire, notamment du chef-lieu ou des zones urbaines, Benaïni dira : «La disposition structurelle comme l'implantation géographique actuelle des sûretés urbaines du chef-lieu de Constantine, couvrant 11 secteurs urbains ne répondent pas aux normes en la matière.» En ce sens, il précisera que ses services étudient une nouvelle stratégie de déploiement consistant en la réalisation de six Sûretés urbaines répondant aux normes. Aussi, le manque de couverture sécuritaire constatée est pallié par des patrouilles des brigades mobiles.

S'agissant du retard constaté dans l'application de la directive du ministère de l'Intérieur portant assainissement de l'espace public des vendeurs de l'informel, le premier responsable de la police dira : «Que ses services sont sur le point d'œuvrer en coordination avec les différents intervenants afin de mettre un terme a ce fléau.» A en croire ce dernier, il ne reste à assainir que le marché informel de la cité Daksi.

Pour ce qui est des parkings sauvages, il expliquera que le manque d'aires de stationnement et le nombre important du parc automobile a accentué ce phénomène que d'ailleurs, ses services continuent de traquer. En ce sens, il a appelé les citoyens à s'impliquer davantage dans la lutte contre certains délinquants contraignant les automobilistes à payer, en déposant plainte contre eux.

Farid Benzaid

POUR S'ENQUÉRIR DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES VOYAGEURS

Une délégation de l'APN en visite à Annaba

Une délégation de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté de l'Assemblée populaire nationale (APN), conduite par son président, Belkacem Belabbès, a séjourné durant deux jours (samedi et dimanche) à Annaba.

La délégation, composée d'une quinzaine de députés dont quatre élus de la wilaya d'Annaba, avait pour but de s'enquérir des dispositions prises pour l'accueil des voyageurs à l'arrivée et au départ du port et de l'aéroport de la quatrième ville du pays. Que ce soit au port ou à l'aéroport, les membres de la délégation de l'APN se sont entretenus avec les voyageurs sur les conditions de leur prise en charge lors de la traversée ainsi qu'à l'embarquement et/ou débarquement. Ces derniers ont émis le vœu pour un allégement des formalités de douane et de la Police des airs et des frontières (PAF) et pour une réduction des tarifs de bateau et d'avion, qu'ils jugent très coûteux. A ce sujet, les députés ont recommandé de prioriser les familles accompagnées d'enfants et la dotation en moyens matériels, notamment un scanner, pour accélérer les formalités d'usage.

A l'aéroport Rabah-Bitat, les voyageurs ont évoqué le problème des retards d'avions, même s'ils ont fait remarquer qu'il y avait un léger mieux ces derniers temps. Ils se sont plaints aussi de l'exigüité des lieux et du peu de structures, principalement de restauration et de repos. Ce problème sera résolu avec la mise en service de la nouvelle aérogare qui interviendra à la fin de l'année 2012, aux dires du responsable local de l'Entreprise de gestion des aéroports. Une bonne partie du séjour à Annaba des membres de la commission de l'APN a été consacrée au port où la délégation avait assisté à l'arrivée, samedi, et au départ, dimanche, du car ferry *Tassili II* qui a débarqué et embarqué plusieurs centaines de voyageurs et de véhicules de et à destination de Marseille (France).

Cette rotation constitue la dernière du programme de la saison estivale 2012 qui en a totalisé 14 entre ces deux villes de la Méditerranée, avant le retour à la basse saison et la baisse du trafic voyageurs. Lors d'une séance de travail avec le directeur général de l'Entreprise du port d'Annaba (EPAN), la délégation a appris de celui-ci que les délais de traitement des voyageurs-piétons et voyageurs-autos ont diminué, passant de plus de trois heures au début de la saison à moins de deux heures. Elle a également pris connaissance, à travers d'amples explications, du fonctionnement de cette importante infrastructure économique. Outre le trafic passagers, le port d'Annaba qui est situé dans une région d'exportation de phosphate, d'acier et divers autres produits, dispose également de grands silos pour l'importation de céréales et de terminal à conteneurs notamment. A ce titre, il est en premier lieu un port de commerce. Son développement est en cours. Il y a lieu de citer l'édification d'une nouvelle gare maritime pour améliorer le service aux voyageurs, déjà inscrite dans le programme de développement. Tout comme Il a été doté, dans le cadre de l'agrandissement du terminal à conteneurs, d'un port sec à El Bouni, situé à quatre kilomètres du port. Par ailleurs, les travaux pour son dragage débuteront à la fin de l'année en cours, pour porter son tirant d'eau entre 12 et 13 m afin de répondre à l'accostage de gros navires et également à une demande de réparation navale assurée par une entreprise spécialisée.

Le président de la commission de l'APN a promis, lors de la séance de travail, un appui auprès des institutions centrales pour une prise en charge des besoins de développement du port d'Annaba qui rayonne sur quelque 15 wilayas de l'Est, du Sud et même de certaines wilayas du Centre-Est, à l'exemple de Sétif, M'sila et Bordj Bou-Arréridj.

A. Bouacha

MOSTAGANEM

Installation de la cellule d'orientation des femmes privées de liberté

Une cellule d'orientation et de réinsertion des femmes privées de liberté a été installée en cette fin de semaine à Mostaganem à laquelle ont pris part une représentante de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement et un membre de la Croix-Rouge espagnole ainsi que des représentants du Croissant-Rouge algérien.

Cette cellule formée d'une équipe pluridisciplinaire a pour objectif de faciliter la réintégration de la femme détenue dans la société après sa libération et son orientation vers les dispositifs d'appui et d'aide socio-économiques (Cnas-Anem-Ansej) favorisant leur insertion. Cette mission est réservée donc à la femme à sa sortie de prison et vise à informer la femme pendant la détention à travers des cours de sensibilisation et de formation.

La cellule travaillera en étroite collaboration avec le comité de wilaya, les autorités publiques et la disponibilité des ressources humaines et matérielles dans les actions sociales. Son but est de se faire connaître, se faire entendre par les détenues pour avoir leur confiance.

La prise de contact se fera au sein même des établissements de rééducation pour créer un lien avec les concernées. La sensibilisation pourra aussi intervenir en milieu familial et de voisinage des détenues pour accepter leur retour après leur libération.

Une équipe psychologique prendra ensuite le relais pour leur apporter un soutien mental. Selon le Dr Khalifa, le président du C-RA de wilaya, «cette démarche a pour objectif d'appuyer le nouveau programme du C-RA qui servira d'appui à la réinsertion et la réintégration des femmes dans la société».

A. B.

FORMATION PROFESSIONNELLE À AÏN-TÉMOUCHENT

De nouvelles spécialités pour le CFPA de Aïn-El-Arba

Bien que l'ex-ministre de la Formation professionnelle ait décidé d'élever le niveau scolaire pour tout recrutement aux différentes spécialités internes au niveau des différents centres de formation professionnelle à travers le pays en exigeant le niveau secondaire, sur le terrain, l'on vient d'apprendre que les nouvelles directives ordonnées par le nouveau ministère ont fait que le recrutement pour quelques spécialités internes pour la formation professionnelle se fera également pour les élèves ayant les niveaux moyens de la 1re à la 4e année moyenne en plus des 9e AF. La dernière catégorie (les élèves exclus des établissements moyens de la daïra de Aïn-El-Arba) feront leur entrée au sein du CFPA Bakhti-Hammou à partir du mois d'octobre prochain, pour les 6 spécialités disponibles dans le centre, à savoir exploitant informatique, mécanique RVL, prêt-à-porter, maçonnerie, ferronnerie d'art et pépiniériste, en plus des deux autres spécialités externes (les cours du soir en informatique et la femme au foyer).

Ce même centre organisera du 23 septembre au 4 octobre des portes ouvertes avec la collaboration de la direction de l'éducation nationale portant le slogan «Ouvre la porte pour ton avenir».

S. B.

SIDI-BEL-ABBÈS

Rééchelonnement des dettes fiscales des entreprises en difficulté

A la fin de la semaine dernière, la chambre de commerce de Sidi-Bel-Abbès a organisé une journée d'information sur la mise en œuvre du dispositif de rééchelonnement des dettes fiscales des entreprises en difficulté à laquelle ont participé des cadres de la direction des impôts et des opérateurs.

Cette nouvelle procédure est entrée en vigueur le 31 mars 2012 avec les signataires des engagements des entreprises. Elle sera effective le 31 mars 2013 avec l'établissement d'un échéancier de 12 mois et qui peut même se prolonger à 36 mois. La procédure exclut les dettes fiscales de l'année 2012 et ne concerne que celles d'avant 2011. Elle exclut aussi les entreprises ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte par l'administration pour manœuvre frauduleuse ainsi que les entreprises portées sur le fichier national des fraudeurs. Tout manquement aux engagements peut entraîner la résiliation de l'échéancier. Lors de cette journée, les modalités d'application du dispositif ont été expliquées dans le détail afin de mieux éclairer les assistants. Pour vulgariser ces procédures, le président de la chambre du commerce a prévu plusieurs autres réunions à l'adresse des observateurs.

A.M.

AÏN-DEFLA

Lancement de deux promotions de formation en secourisme de masse

La Direction nationale de la Protection civile a lancé dès le début de l'année 2011 un vaste programme de formation de secouristes bénévoles.

C'est dans ce cadre que la direction de wilaya de Aïn-Defla de cet organisme vient de lancer la formation de deux promotions d'une durée de 21 jours chacune, simultanément à Aïn-Defla et El-Attaf. La première est réservée à des secouristes de sexe masculin, une vingtaine, tandis que celle d'El-Attaf concerne pour la première fois une formation destinée aux femmes, une quinzaine, relevant de l'Office des établissements de jeunes (Odej) ex-Ciaj. Selon le directeur de wilaya de la Protection civile, M. Hassani, de janvier 2011 à ce jour, ce sont 560 secouristes bénévoles qui ont reçu une formation de base qui leur ouvre droit à des stages de perfectionnement dans différentes disciplines. Les cours et exercices pratiques sont assurés par des cadres de la Protection civile et gratuits. La porte est ouverte à toutes les personnes pour suivre cette formation destinée non seulement pour que chacun puisse accomplir le «geste qui sauve» mais aussi pour que ces citoyens puissent contribuer à secourir d'autres citoyens en cas de nécessité surtout dans le cas d'une catastrophe naturelle.

Karim O.